

ANALYSE DE LA PRESSE

Juin 2015

1. **A la une: les résultats des élections en Turquie**
2. **Dossier du mois : analyse des résultats des élections**
3. **Economie**
4. **International**
5. **Turquie**
6. **Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc (juin 2015)**



redefining / standards

MECENE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

33 rue Galilée 75116 Paris T +33 1 44 43 52 54

info@institut-bosphore.org • www.institut-bosphore.org

1. A la une : les résultats des élections en Turquie

Les élections législatives turques ont eu lieu dimanche 7 juin avec un taux de participation de %83,91. Selon les résultats définitifs, le Parti de la justice et du développement (AKP) est arrivé en tête avec 41% des suffrages et 258 députés. (*Les Echos*, 09/06/2015) Cependant, après avoir dirigé le pays sans partage depuis 2002, le parti a connu une baisse de près de 10 points par rapport aux législatives de 2011 et n'a pas obtenu la majorité suffisante pour former un gouvernement. (*Le Parisien*, 23/06/2015)

« Le Parti républicain du peuple (CHP social-démocrate) est la deuxième force politique du pays, avec [25% des voix et] 132 élus, tandis que le Parti d'action nationaliste (MHP, droite) et le Parti de la démocratie des peuples (HDP, gauche) occupent la troisième place avec 80 députés chacun», ayant obtenu respectivement 16% et 13% des voix. (*Le Monde*, Marie Jégo, 09/06/2015)

L'AKP, arrivé en tête du scrutin, « peut toujours former un gouvernement minoritaire, mais le chef de l'Etat [Recep Tayyip Erdoğan] a semblé exclure cette éventualité en déclarant, juste après la publication des résultats, qu'aucun parti ne pourrait gouverner seul. ». (*Le Monde*, Marie Jégo, 09/06/2015) Le Premier ministre Ahmet Davutoglu qui a formellement remis sa démission le 9 juin est maintenu à son poste jusqu'à la formation du prochain gouvernement. (*Les Echos*, 09/06/2015)

Dans ce contexte, les quatre partis politiques ont entamé des négociations pour la formation d'un gouvernement de coalition.

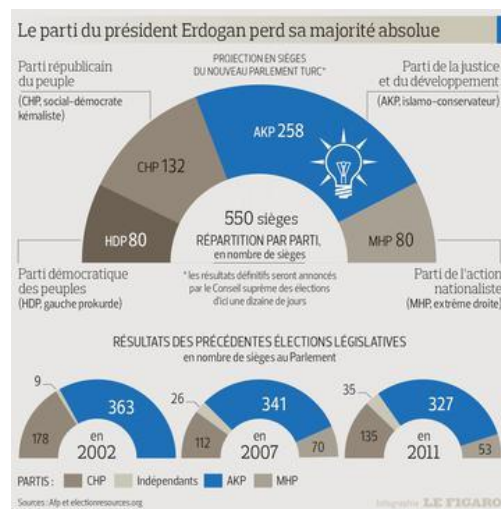
Le 23 juin, les députés ont prêté serment lors de l'ouverture de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (GANT) pour la 25ème législature. Le Parlement procède à partir du 30 juin à l'élection de son président. Après il dispose de 45 jours pour constituer un nouveau gouvernement. Si celui-ci n'est pas constitué dans ce délai, le président de la République peut dissoudre l'assemblée et convoquer de nouvelles élections. (*Le Parisien*, 23/06/2015)

Selon l'hypothèse d'une coalition du parti au pouvoir avec un autre des trois partis, qui a les faveurs du gouvernement, « une alliance entre l'AKP et le parti de droite MHP constitue le scénario privilégié par les commentateurs. » (*Les Echos*, 24/06/2015) Cependant la base de MHP « rejette catégoriquement le processus de paix lancé par Erdoğan avec les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Quant à une coalition avec le CHP (...), elle représenterait un grand écart idéologique. » (*Reuters* 15/06/2015)

« La loi électorale prévoit la possibilité pour le parti arrivée en deuxième position de former un gouvernement si le premier n'y parvient pas. Mais même en s'alliant avec le parti d'extrême droite [MHP], le CHP n'aurait pas de majorité de gouvernement. Une telle coalition, même soutenue de l'extérieur par le HDP, serait très fragile » explique Samim Akgönül, historien et politologue à l'Université de Strasbourg et au CNRS. (*L'Express*, Catherine Gouëset, 08/06/2015)

« Sur le papier, les trois partis de l'opposition disposent d'une majorité nécessaire » pour former un gouvernement de coalition. (*Le Point*, 8 Juin 2015, AFP). Cependant les divergences entre eux « rendent également peu probable la formation d'une "grande coalition" telle que la réclame Kemal Kilicdaroglu [leader du CHP]. » (*Reuters* 15/06/2015)

« Quelle que soit l'issue de la période de négociation, il y a fort à parier que de nouvelles élections seront nécessaires dans une période de 6 mois à deux ans » estime Samim Akgönül. (*L'Express*, Catherine Gouëset, 08/06/2015)



2. Dossier du mois : analyse des résultats des élections

Les résultats des élections ont été interprétés par plusieurs analystes comme étant un signe de la maturité démocratique du pays.

« C'est un vote de défense de la démocratie que les Turcs ont ainsi exprimé » a commenté Bernard Guetta dans sa chronique Géopolitique sur France Inter. « Les lendemains de la Turquie ne sont autrement pas dit pas roses mais après avoir opté, dès l'entre-deux guerres, pour la laïcité et le vote des femmes, après avoir donné naissance, il y a quinze ans, au premier parti islamiste, l'AKP, qui se soit converti à la démocratie, la Turquie vient de confirmer que l'islamisme était soluble dans les urnes et qu'il n'y a pas, non, décidément pas, d'incompatibilité entre l'islam et la démocratie. » a-t-il conclu. (*France Inter, 08/06/2015*)

L'éditorial du Monde qualifie les résultats de "bonne nouvelle" pour l'Europe aussi: « le poids de [de la Turquie] compte dans les équilibres entre le Vieux Continent et un Moyen-Orient en fusion. Ce scrutin législatif ouvre la possibilité de lendemains prometteurs pour une nation de 75 millions d'habitants, associée à l'Union européenne et membre de l'OTAN. » (*Le Monde, 08/06/2015*)

« En refusant d'accorder au parti islamo-conservateur qu'est l'AKP la majorité absolue au Parlement, les électeurs donnent une leçon de vigueur démocratique à notre vieille Europe. » écrit la journaliste Ariane Bonzon. (*Slate.fr, 08/06/2015*)

Victoire ou défaite pour l'AKP et le Président Erdoğan ?

Selon plusieurs commentateurs, la perte des voix de l'AKP porte avant tout sur la dérive autoritariste de Recep Tayyip Erdogan.

« L'ancien Premier ministre islamo-conservateur, devenu en août dernier le premier président turc élu au suffrage universel direct, souhaitait que son parti remporte une majorité qualifiée pour pouvoir modifier la Constitution et l'orienter vers un régime présidentiel. » (*Les Echos, 09/06/2015*) « Malgré les critiques, il a ouvertement fait campagne pour "sa" réforme et son parti, contre la lettre de la Constitution qui lui impose un strict devoir de neutralité. » (*Jeune Afrique, 07/06/2015*)

« Le 7 juin 2015, c'est la fin d'une époque et d'un projet » affirme le politologue Ahmet Insel. « L'époque [de l'AKP] comme parti hégémonique qui gouvernait seul et d'une manière de plus en plus autoritaire depuis 2002, a pris fin. (...) 60 % des électeurs, en votant pour l'un des trois principaux partis d'opposition, ont aussi exprimé leur refus du projet présidentiel » explique-t-il. (*Le Monde, 08/06/2015*)

Selon Kemal Derviş, ancien ministre turc de l'économie et membre du CHP « il s'agit d'une défaite pour [AKP] et pour Erdogan ». (*Le Monde.fr, Philippe Ricard, 11/06/2015*)

Selon l'éditorial du Monde « une fraction de plus en plus forte de l'électorat [turc] dénonce un "Etat AKP" miné par les années de pouvoir, la corruption, et, sous l'impulsion de M. Erdogan, par une volonté de soumettre tous les contre-pouvoirs institutionnels ou autres : justice, police, presse. (...) Au fil des mois, un discours de plus en plus intolérant et religieux a fini par inquiéter nombre de secteurs d'une société ouverte et tolérante. C'est un rééquilibrage en profondeur qui est en cours, contre une forme d'islamisation rampante, avancée sous couvert d'ambition néo-ottomane (...). » (*Le Monde, 08/06/2015*)

Samim Akgönül, historien et politologue à l'Université de Strasbourg et au CNRS, est convaincu que « beaucoup, à l'intérieur du parti [AKP] sont satisfaits de cette contreperformance. Un trop bon résultat aurait permis au président de mettre en œuvre son projet de réforme constitutionnelle en vue d'instaurer un régime présidentiel, au détriment du parti. Son score insuffisant va permettre à l'AKP de prendre du champ vis-à-vis du chef de l'Etat. » explique-t-il. (*L'Express, Catherine Gouëset, 08/06/2015*)

« Le congrès de l'AKP, en septembre, sera en quelque sorte le second tour des élections du 7 juin » rappelle Ahmet Insel. » (*Le Monde*, 08/06/2015)

Le journaliste Bruno Ripoché maintient que « la formation du gouvernement n'est pas le seul enjeu du moment : les trois partis d'opposition pourraient, dès l'ouverture de la session parlementaire, former une majorité pour traduire en justice plusieurs anciens ministres d'Erdogan éclaboussés par des affaires. » (*Ouest France*, 08/06/2015)

L'AKP a-t-il perdu les voix de l'électorat kurde conservateur?

Le co-président du HDP Selon Selahattin Demirtaş souligne que « l'AKP s'est fourvoyé auprès des Kurdes à cause de sa politique anti-kurde, ses prises de position concernant Kobané et Rojava, ses rêves d'hégémonie au Moyen-Orient. » (*Le Monde*, 29/06/2015)

Selon le politologue Ahmet Insel, le refus d'Erdoğan « de soutenir la résistance kurde contre l'Etat islamique à Kobané et sa proclamation presque jubilatoire de la chute imminente de cette poche de résistance kurde lui a valu aussi la perte de l'électorat kurde conservateur. » (*Le Monde*, 08/06/2015)

« Le vote kurde conservateur, jusqu'ici aligné sur l'AKP, s'est donc majoritairement porté sur [HDP], permettant enfin aux voix kurdes de dépasser la barre des 10% au niveau national et d'être représentés au Parlement avec 80 députés sous la même bannière. » (*Slate.fr*, Ariane Bonzon, 24/06/2015)

« Jusqu'à présent, le vote des Kurdes se répartissait à peu près à égalité entre le HDP et l'AKP. Or à Istanbul, le HDP a quadruplé ses voix, et ce alors que les Kurdes de la première ville du pays votaient traditionnellement en plus grand nombre pour l'AKP que dans l'est du pays » rappelle Samim Akgönül. (*L'Express*, Catherine Gouëset, 08/06/2015)

La poussée du HDP

Le nouveau Parti démocratique des Peuples (HDP), même s'il arrive en quatrième position avec 13% des voix, est considéré par beaucoup comme le véritable vainqueur de ces élections.

« Aux dernières législatives, le parti avait remporté 6,5% des suffrages avec des candidats indépendants, qui n'ont donc pas pu former de groupe officiel à l'Assemblée. » (*Le Figaro*, Samuel Forey, 07/06/2015)

« Le HDP comptait déjà 29 sièges dans l'Assemblée sortante. Mais ils avaient été élus sous l'étiquette indépendante pour contourner le seuil obligatoire des 10%. Ces députés n'avaient retrouvé leurs couleurs et formé un groupe qu'une fois en fonction. » (*L'Express*, AFP, 07/06/2015)

« C'est une formation d'origine kurde, rattachée au mouvement des sociaux-démocrates sur le plan européen, qui a su attirer au-delà de son fief géographique. (...) Le parti s'est transformé pour devenir un vrai parti républicain d'envergure nationale. (...) Elle porte un message de paix et d'unité, plutôt que de séparatisme, et défend les minorités en général, qu'elles soient ethniques, religieuses ou sociales. Elle défend, en particulier, les droits des homosexuels. La population turque est très diverse, et peut se reconnaître dans cette formation. » explique Kemal Derviş. (*Le Monde.fr*, Philippe Ricard, 11/06/2015)

Selon le politologue Ahmet Insel, « sans conteste, c'est le HDP, cette alliance du parti pro-kurde et des multiples organisations de la gauche et de la société civile qui est le grand gagnant de cette élection. » (*Le Monde*, 08/06/2015) Insel souligne que, incarnant en quelque sorte l'esprit du mouvement du parc Gezi de juin 2013, Selahattin Demirtaş « a transformé son parti qui était avant tout la vitrine politique de la guérilla kurde, en un mouvement mutant ouvert "à toutes les minorités et les diversités" ». (*Libération*, Marc Semo & Ragıp Duran, 07/06/2015) « En parvenant à fédérer toutes les causes perdues de la Turquie actuelle, le HDP a réussi à sortir des limites étroites du vote kurde révolutionnaire. » (*Nouvel Observateur*, Pierre Haski, 10/06/2015)

Selon Samim Akgönül, « le succès du HDP lui offre l'occasion de s'autonomiser à l'égard du PKK. » (*L'Express, Catherine Gouéset, 08/06/2015*)

« Cette victoire est la conquête commune de la gauche et de tous les réprouvés, celle des femmes, des écologistes, des jeunes, de tous ceux qui aspirent à une Constitution civile et démocratique, luttent contre la Constitution issue du putsch du 12 septembre 1980 et son barrage des 10 % qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde » écrit Selahattin Demirtaş, dans sa tribune au Monde. (*Le Monde, 29/06/2015*)

Kemal Derviş estime que « le poids du HDP va désormais jouer un rôle dans le débat sur la sécurité et la politique extérieure. Ce parti a profité de l'engagement des Kurdes dans la bataille de Kobané contre l'EI, que le gouvernement turc a soutenu du bout des lèvres. Une partie de la communauté kurde s'est sentie trahie par le Parti pour la justice et le développement [AKP, le parti d'Erdogan], au point de ne plus voter pour elle. Sur le plan interne, les négociations de paix avec les Kurdes vont connaître un nouvel élan : elles pourraient avoir lieu dans le cadre parlementaire, pour préciser la réforme de la Constitution afin de reconnaître certains droits. Ce sera plus facile que de négocier par le truchement d'un prisonnier retenu sur une île [Abdullah Öcalan]. » (*Le Monde.fr, Philippe Ricard, 11/06/2015*)

Plus de diversité ethnique et sexuelle dans le nouveau Parlement

« Le parlement turc qui sort de ce scrutin est plus en phase avec la diversité ethnique et sexuelle de la société turque. » (*Slate.fr, Ariane Bonzon, 08/06/2015*)

« Le Parlement turc sortant comptait 79 femmes et une seule femme seulement dans le gouvernement. Le nouveau Parlement comptera [93] députées sur un total de 550 », un nombre inédit dans le pays: 36 de l'AKP, 21 de CHP, 4 de MHP et 32 de HDP. (*La Croix, 09/06/2015*)

Le HDP, rejoint par les mouvements féministes et LGBT, « a joué la carte de la parité systématique: près de quatre députés HDP sur dix seront des députées (moins de deux femmes sur dix députés pour l'AKP comme pour le CHP). » (*Slate.fr, Ariane Bonzon, 08/06/2015*)

Le nouveau Parlement « va aussi s'ouvrir davantage aux minorités: ainsi l'AKP, le CHP et le HDP –ce dernier étant le seul à avoir inscrit à son programme la reconnaissance du génocide arménien –comptent désormais chacun un(e) député(e) arménien(e), ainsi que deux députés yézidis pour ce qui concerne le HDP. » (*Slate.fr, Ariane Bonzon, 08/06/2015*)

3. Economie

Turbulences sur les marchés financiers turcs après les législatives

« Les marchés financiers turcs étaient dans la tourmente lundi [8 juin] avec une chute de la Bourse et de la monnaie nationale, au lendemain des élections législatives. » (*Le Parisien, 08/06/2015*)

« La Bourse d'Istanbul a chuté de 8 % à l'ouverture, lundi 8 juin. La banque centrale de Turquie a annoncé dans la foulée qu'elle baissait ses taux appliqués aux dépôts en devises, [de 4 à 3,5 %] à une semaine alors que la livre turque atteignait son niveau le plus bas face au dollar et à l'euro. Le cours de la livre turque a perdu environ 4 % face aux deux autres devises. Après l'annonce de cette mesure, la livre turque s'échangeait à 2,76 dollars (-3,75 %) et 3,08 euros (-4 %). » (*Le Monde, AFP, 08/06/2015*)

« Le résultat des élections n'a pas permis de clarifier les incertitudes dans la politique turque », a commenté Özgür Altug, analyste chez BGC Partners à Istanbul. "Jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement, l'incertitude se poursuivra", a-t-il ajouté. Avis partagé par Deniz Cicek, chez Finansbank, qui pense que "plusieurs semaines de discussions politiques seront nécessaires". » (*Le Parisien, 08/06/2015*)

La croissance au premier trimestre en Turquie

« La Turquie a enregistré au premier trimestre 2015 une croissance de 2,3 % en glissement annuel, selon les chiffres publiés mercredi [10 juin]. Malgré ce bon chiffre - les analystes tablaient sur 1,6 % -, la progression du PIB a ralenti par rapport à celle (2,6 %) enregistrée au trimestre précédent, a annoncé l'Institut turc de la statistique (Tüik). » (*Les Echos*, 11/06/2015)

« "Ce résultat meilleur que prévu est dû à une forte augmentation des dépenses de consommation, qui est intervenue au prix d'une baisse du taux d'épargne des ménages et d'un creusement du déficit des comptes courants", explique William Jackson, spécialiste des marchés émergents chez Capital Economics. "Rien de tout cela ne paraît durable et nous pensons que la croissance sera faible dans les trimestres à venir", écrit-il dans une note.

Le ministre turc des Finances, Mehmet Simsek, a en revanche jugé ce résultat positif étant donné la morosité de l'activité en Europe, les tensions géopolitiques au Proche-Orient, la volatilité des marchés financiers et les incertitudes politiques, et il s'est dit optimiste pour le trimestre en cours. » (*Reuters*, 10/06/2015)

« Ymagis: une série de contrats en Turquie »

« Ymagis, un spécialiste [français] des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, a conclu en Turquie des contrats avec six grands circuits de cinéma. Les accords portent sur 409 écrans dans 50 complexes exploités par les sociétés Avsar Sinema, Cinemarine, Cinens Sinemalari, Prestige Cinema, Aksin Sinemari et Torunlar/Cinetech. Il s'agit de contrats dits 'VPF' (frais de copie virtuelle), prévoyant une rémunération par le fournisseur des contenus au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage. Une grande majorité des exploitants turcs ont également choisi d'acquérir la solution logicielle 'TMS Melody' développée par les équipes du groupe. Le 'TMS Melody' sera déployé cette année en Turquie sur un minimum de 280 écrans, permettant ainsi aux exploitants d'assurer la gestion de la programmation et d'automatiser le fonctionnement de leurs cabines de projection. » (*Le Figaro*, *Cerclefinance.com*, 22/06/2015)

4. International

Rencontre entre Poutine et Erdoğan

« Le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu samedi [13 juin] avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, notamment sur l'énergie et la Syrie, en marge des Jeux européens de Bakou dont ils ont assisté à la cérémonie d'ouverture, ont rapporté les agences de presse russes.

M. Poutine était accompagné de son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et de responsables du secteur énergétique lors de cet entretien à huis clos, selon les médias russes. (...)

L'entretien [a porté] notamment sur le projet de gazoduc TurkStream qui doit permettre d'alimenter la Turquie en gaz russe et dont la construction doit commencer à la fin du mois. » (*Le Figaro.fr*, *AFP*, 13/06/2015)

« La Grèce et la Russie ont conclu le [19 juin] un accord pour faire passer par le territoire grec, avec des financements russes, les gazoducs à destination de l'Europe censés être construits dans le cadre du projet Turkish Stream. (...) La propriété sera partagée entre la Russie et la Grèce et le financement proviendra de la banque publique de développement Vnecheconombank (VEB) et d'autres établissements bancaires russes.

Le coût du projet n'a pas encore été estimé. Le projet Turkish Stream doit être constitué de quatre gazoducs d'une capacité totale de 63 milliards de mètres cubes par an. Le premier gazoduc est uniquement destiné à approvisionner la Turquie. » (*Reuters*, 19/06/2015)

La Turquie condamne la reconnaissance du génocide arménien par le Brésil et la Belgique

Suite à l'adoption d'une résolution reconnaissant le génocide arménien par le Parlement européen en avril, les déclarations de plusieurs pays dans ce sens continuent à créer de tensions avec la Turquie.

« La Turquie a annoncé lundi 8 juin au soir avoir rappelé son ambassadeur au Brésil après une résolution (...) votée par le Sénat brésilien reconnaissant le génocide des Arméniens. (...) La motion de solidarité avec le peuple arménien, présentée par deux sénateurs du Parti de la sociale-démocratie brésilienne (PSDB, d'opposition au gouvernement de Dilma Rousseff), a été approuvée mardi 2 juin par 55 des 81 sénateurs brésiliens. (...) L'ambassadeur de la Turquie à Brasilia a été appelé au siège de la diplomatie brésilienne le 1er juin à la veille du vote au Sénat. » (*Le Monde, AFP, 09/06/2015*)

« Cette démarche suit le rappel ces dernières semaines, pour les mêmes raisons, des ambassadeurs de la Turquie au Vatican, en Autriche et au Luxembourg. » (*Le Monde, AFP, 09/06/2015*)

De même, « la Turquie a condamné samedi [20 juin] la reconnaissance par le Premier ministre belge Charles Michel du génocide des Arméniens par les Ottomans pendant la Première guerre mondiale. "Les événements tragiques qui se sont produits entre 1915 et 1917 sous le dernier gouvernement de l'Empire Ottoman doivent être qualifiés de génocide, et c'est la position du gouvernement belge", a déclaré jeudi [18 juin] le Premier ministre Charles Michel devant le Parlement belge, répondant aux questions de deux élus de sa majorité. » (*Le Figaro, 20/06/2015*)

« L'ONU appelle à suivre "l'exemple" de la Turquie »

Le Haut-commissaire aux Nations Unies pour les réfugiés Antonio Guterres a effectué une visite en Turquie entre les 17 et 21 juin 2015.

Guterres a présenté à Istanbul le rapport annuel de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés sur la situation des réfugiés dans le monde. « "La Turquie a très généreusement ouvert ses frontières à un large nombre de Syriens, Irakiens ou Afghans, c'est important dans un monde où tant de frontières sont fermées et où tant de murs sont construits. Cela devrait pousser tout le monde à suivre cet exemple " [a-t-il déclaré lors de la présentation du rapport]. (...) "Il est important de comprendre que la responsabilité de protéger les réfugiés syriens n'incombe pas seulement à la Turquie, au Liban ou à la Jordanie mais au monde entier. Il est important que l'Union européenne et les pays du Golfe, avec d'autres, ouvrent aussi leurs frontières", a souligné Antonion Guterres. » (*Ouest France, 18/06/2015*)

Samedi 20 juin, le Haut-commissaire a accompagné l'actrice américaine Angelina Jolie, envoyée spéciale du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) lors de la visite d'un camp de réfugié dans la province de Mardin. « Tous deux ont eu des entretiens avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui se trouvait dans la ville à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés. » (*Le Parisien, 21/06/2015*)

« Depuis que le conflit syrien a éclaté, en 2011, la Turquie a accepté sur son sol 1,8 million de réfugiés en provenance de Syrie. » (*Le Figaro, 14/06/2016*) « Les combats entre forces kurdes et jihadistes du groupe État islamique (EI) pour le contrôle de la ville frontalière syrienne de Tall Abyad ont provoqué l'exode de 23 000 nouveaux réfugiés vers la Syrie depuis le début du mois de juin. » (*Ouest France, 18/06/2015*)

5. Turquie

La réunion du Conseil national de sécurité turc sur la Syrie

La réunion, mensuelle, du Conseil national de sécurité (MGK) s'est tenu en présence du Président Recep Tayyip Erdoğan, du Premier ministre Ahmet Davutoglu, des ministres en charge des affaires de sécurité et de l'état-major de l'armée le 29 juin à Ankara.

La réunion a été « consacrée à la situation en Syrie, sur fond d'informations de presse insistantes évoquant une intervention militaire turque sur le sol de son voisin. » (*Le Figaro, AFP, 29/06/2015*)

« Depuis que les milices kurdes ont chassé mi-juin les djihadistes du groupe Etat islamique (EI) de la ville frontalière syrienne de Tall Abyad, les dirigeants islamo-conservateurs turcs ont manifesté à plusieurs reprises leur inquiétude quant à la progression des forces kurdes le long de leur frontière avec la Syrie. » (*Le Figaro, AFP, 29/06/2015*)

« La Turquie ne permettra jamais la création d'un Etat kurde englobant le sud-est de la Turquie et une partie du nord de la Syrie, a déclaré le président turc Recep Tayyip Erdogan (...). "Nous ne permettrons jamais l'établissement d'un Etat dans le nord de la Syrie et dans le sud de notre pays. Nous continuerons à nous battre contre cela, quel qu'en soit le prix", a dit le chef de l'Etat lors d'un dîner officiel vendredi soir [26 juin]. "On veut modifier la structure démographique de la région, nous n'allons pas laisser faire cela", a-t-il ajouté.

Des responsables turcs ont accusé les Kurdes syriens de chasser les Arabes des villes et villages dont ils prennent le contrôle en Syrie. Les Kurdes, pour leur part, démentent mener un tel "nettoyage ethnique". Les combattants kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) ont annoncé samedi [27 juin] avoir repris le contrôle de la ville syrienne de Kobani, à la frontière turque, et tué une soixantaine de djihadistes de l'Etat islamique (EI). Pendant deux jours de combats, les islamistes ont tué environ 200 civils dans la ville. » (*Le Figaro, AFP, 27/05/2015*)

La Gay Pride d'Istanbul a été violemment réprimée par la police

Des milliers de personnes ont célébré dimanche 28 juin à Istanbul la marche annuelle des fiertés homosexuelles, la Gay Pride. Cette manifestation pacifique a cependant été violemment réprimée par la police anti-émeutes turque.

Selon les témoignages « un groupe de civils, apparemment des nationalistes et islamistes qui s'étaient réunis près d'Istiklal, là où devait avoir lieu la marche, ont attaqué les journalistes couvrant l'événement, blessant légèrement plusieurs d'entre eux. » (*Le Monde, AFP, 28/06/2015*) « Des manifestants ont scandé des slogans dénonçant "le fascisme" du régime. » (*Les Echos, 28/06/2015*)

« On ignore pourquoi les forces de l'ordre sont intervenues contre ce défilé (...). Selon l'agence de presse Dogan, la police a demandé aux manifestants de se disperser, affirmant que la marche n'était pas autorisée. » (*Nouvel Observateur, Reuters, 28/06/2015*)

« Jusqu'ici, les 12 marches des fiertés déjà organisées les années précédentes s'étaient déroulées sans incidents graves en Turquie, où l'homophobie reste répandue. » (*Le Monde, AFP, 28/06/2015*)

Trois anciens magistrats turcs devant la justice

« Un tribunal d'Istanbul a décidé lundi 15 juin de renvoyer devant la justice trois anciens magistrats à l'origine des enquêtes anticorruption qui avaient fait vaciller le régime islamo-conservateur de l'actuel président Recep Tayyip Erdogan à la fin de 2013.

Avec un autre de leurs collègues, ces trois magistrats avaient été radiés le mois dernier pour « atteinte à la dignité de la profession » par le Haut Conseil des juges et des procureurs (HSYK), l'instance disciplinaire de leur profession.

En décembre 2013, ils avaient ordonné l'arrestation de dizaines de proches du régime, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires et fils de ministres, dont celui de M. Erdogan alors chef du gouvernement, tous soupçonnés de corruption. » (*Le Monde.fr, AFP, 15/06/2015*)

« Décès de l'ex-président Süleyman Demirel à 90 ans »

« Il était l'un des géants de la vie politique turque. L'ancien président Süleyman Demirel, décédé mercredi [17 juin] à l'âge de 90 ans, a mené pendant près d'un demi-siècle une carrière mouvementée en surmontant tous les aléas, y compris deux coups d'État militaires. Conservateur modéré mais surtout très pragmatique, Süleyman Demirel restera plus dans les mémoires pour son art de la survie politique que pour ses réalisations. Au gré des circonstances, il a su faire cause commune avec les islamistes, les sociaux-démocrates ou l'extrême droite pour se maintenir au pouvoir.

L'une de ses expressions favorites résume parfaitement l'homme et sa carrière : "Hier était hier, aujourd'hui est aujourd'hui. ". À partir de 1965, Süleyman Demirel a gouverné la Turquie pendant plus de onze ans à la tête de sept gouvernements, la deuxième plus longue carrière de Premier ministre après celle de l'actuel président et ancien chef de l'exécutif, Recep Tayyip Erdogan. Il a ensuite été élu en mai 1993 neuvième président de Turquie depuis la fondation de la République en 1923 par Mustafa Kemal Atatürk, le couronnement d'une exceptionnelle épopée personnelle, entamée après le premier coup d'État militaire du 27 mai 1960. » (*AFP, 17/06/2015*)

6. Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc (juin 2015)

Cerclefinance.com

France Inter
Bernard Guetta

Jeune Afrique

La Croix

Les Echos

L'Express
Catherine Gouëset

Le Figaro
Samuel Forey

Le Monde

Marie Jégo
Philippe Ricard

Le Parisien

Libération

Marc Semo
Ragıp Duran

Nouvel Observateur

Pierre Haski

Ouest France

Bruno Ripoché

Slate.fr

Ariane Bonzon

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org